



Une autre ambition pour Courbevoie



Le groupe « Une autre ambition pour Courbevoie » s'oppose à l'augmentation des impôts locaux et vote contre le budget 2008.

Après les Conseils municipaux du 14 avril et du 25 juin, Jean-André Lasserre, Président du groupe « Une autre ambition pour Courbevoie » et Stéphane Lenoël, conseiller municipal en charge des Finances, présentent la position du groupe.

Le groupe « Une autre ambition pour Courbevoie » a voté contre le budget 2008, et l'a qualifié de « racket des familles ». Que faut-il comprendre ?

Stéphane Lenoël : On peut parler de « racket des familles » pour ce budget, parce qu'il joue sur les excédents. On y reporte des excédents en fonctionnement issus de la réalisation de l'exercice précédent, à hauteur de 20 millions d'euros, soit 12 % des dépenses ! En clair, cela veut dire que les prévisions de dépenses sont chaque année sur-évaluées et qu'on prélève inutilement trop de recettes. Année après année, un « matelas » se constitue. Cet excédent, la municipalité le présente comme le signe d'une bonne gestion. Mais c'est exactement l'inverse, car cet argent trop perçu ne peut pas être « placé ». Il ne rapporte rien.

Vous parlez même d'un cadeau fait aux banques par la ville...

S. L. : En investissement, l'excédent est de deux millions d'euros ! Cela s'apparente tout bonnement un cadeau fait par les Courbevoisiens à une banque, dès lors que cette somme est le fruit d'une mobilisation de deux millions d'euros d'emprunt en trop. Car la Ville a bien emprunté cet argent ! Nous allons tous payer cette année près de 130 000 euros d'intérêts à une banque pour que le maire puisse annoncer fièrement : « Regardez comme je gère bien, j'ai un excédent ! ». Cela fait cher la communication trompeuse, non ?



Et parallèlement, les impôts locaux vont quand même augmenter ?

Jean-André Lasserre : C'est ce qui nous choque. Le maire demande l'augmentation des taux d'imposition alors même qu'il existe cet excédent global et alors qu'à taux d'impôt constant, le produit pour la commune est de 5% supérieur à celui de l'année précédente. C'est fiscalement et socialement incompréhensible et inacceptable ! Cette hausse injustifiée va pénaliser tous les ménages, et plus particulièrement les plus modestes ; seuls en seront exemptés les protégés du bouclier fiscal qui ne souffrent pas de la baisse du pouvoir d'achat, mais aussi quelques entreprises dont certaines sont plafonnées à la valeur ajoutée et dont la ville supportera le dégrèvement.

Selon vous, quelle est la raison d'une telle pratique ?

J.-A.L. : En ces temps de difficultés économiques et de baisse du pouvoir d'achat de nos concitoyens, on ne peut que rester dubitatif devant de tels choix. En alimentant cette « cagnotte » improductive, et en levant de la fiscalité supplémentaire par anticipation la mairie prépare-t-elle un « mauvais coup » ? Quelque chose que nous devons financer dans deux ou trois ans ? Pourquoi ne pas jouer la transparence, comme le proclame le maire ?



L'écologie
Les Verts

PCF
Parti communiste français

www.uneautreambitionpourcourbevoie.fr



Une autre ambition pour Courbevoie



Etes vous êtes partisans de baisser les impôts ?

S. L. : Soit la pression fiscale doit être revue à la baisse, avec un maintien au niveau des services municipaux. Soit l'excédent doit être utilisé pour améliorer les services rendus aux Courbevoisiens

J.-A. L. : Or à l'inverse, la majorité municipale a décidé de limiter drastiquement les subventions au monde associatif (moins 1 millions d'euros au VAL, par exemple !) malgré les promesses électorales de dynamiser la ville culturellement et socialement.

Vous dénoncez également la mauvaise gestion de la ville. En quoi la « Cité des Loisirs » en est pour vous un exemple représentatif ?

S. L. : On peut se poser la question de l'utilité d'un projet aussi grandiose, qui va peser en investissement. Mais le pire à nos yeux, c'est que la municipalité va lancer les travaux alors qu'elle n'a pas encore calculé le coût de fonctionnement annuel de cet équipement. Quelle famille s'engagerait dans l'achat d'un appartement sans connaître les charges qui y sont liées ? Cette question de bon sens ne semble pas effleurer l'esprit des responsables de la municipalité...

Vous déplorez de coûteuses erreurs liées au manque d'anticipation

S. L. : L'analyse du budget met en évidence une gestion à courte vue préjudiciable aux Courbevoisiens. Un exemple : la ville a acheté un terrain où était installée une station service, sans se préoccuper de savoir si le terrain avait été dépollué, obligeant aujourd'hui la municipalité à payer très cher la dépollution et sans aucune voie de recours contre l'ancien propriétaire.

Le financement de la gestion de la Défense vous inquiète-t-il ?

J.-A. L. : Après avoir profité de la manne de la Défense, la commune va devoir « passer à la caisse », et dès cette année ! Il est normal de participer aux frais de gestion d'un ensemble apportant des recettes non négligeables à la ville. Le problème, c'est que nous avançons dans le brouillard à pleine vitesse ! Le déficit de l'EPAD est tel qu'on peut se demander quel sera le coût de la facture finale ; là aussi, un vaste mystère plane sur les comptes réels. Il est légitime de se demander si la fuite en avant que constitue le « Plan de renouveau » n'a pas été imaginée pour noyer les inconséquences passées sous de nouveaux programmes somptuaires. Parallèlement, les inquiétudes qu'il crée sur notre quotidien avec ce bétonnage programmé de notre environnement pour les quinze années à venir n'est pas non plus sans nous préoccuper.

En conclusion, les Courbevoisiens auraient mérité plus de compétence et de sérieux et, certainement, moins de communication !

Jean-André Lasserre, Président du groupe « Une autre ambition pour Courbevoie »
et Stéphane Lenoël, conseiller municipal en charge des Finances

Pour nous contacter:

ambition.courbevoie@gmail.com - 06 79 10 42 86

"Une autre ambition pour Courbevoie - Jean-André Lasserre"

BP 98 - 92 405 Courbevoie Cedex



www.uneautreambitionpourcourbevoie.fr